

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15 POUR : 15 CONTRE : / ABSTENTION : /	L'an deux mille vingt-six Le 07 mai à vingt heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire, Agnès RICHARD. <u>Date de convocation :</u> Le 30 avril 2026 <u>Secrétaire de séance :</u> Nadine CUSIN
<u>Présents :</u> Agnès RICHARD, Nadine CUSIN, Odette LAUDE, Thierry DEFFAYET, Jérôme WAHL, Maryline DURET, Estelle DURET-ROYER, Virginie JACOTTET, Christelle BRETTON, Sébastien CARTON, Carole BEAURE, Florian ALGARRA-SUPPO, Victor DEPPEZ <u>Absent(e)(s) avec procuration :</u> André SEIFFERT, Olivier SEIFFERT <u>Absent(e)(s) sans procuration :</u>	

Délibération n° D26-28

Objet : DESIGNATION D'UN REFERENT SECURITE ROUTIERE

L' élu référent « sécurité routière » est désigné pour être l'interlocuteur de la préfecture et des services de l'État en matière de sécurité routière à l'échelon local. Il assure la diffusion, auprès de élus et des services de la commune, des informations et des supports de communication relatifs aux campagnes de prévention routière. Il contribue à l'identification des problématiques locales de sécurité routière et facilite la mise en œuvre des actions du PDASR sur le territoire communal. Il est convié, en cette qualité, aux réunions d'information et aux sessions de sensibilisation organisées par les services de la préfecture.

Vu la Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le PV d'installation du conseil municipal en date du 20 mars 2026, et élection du Maire et des Adjoints,

Vu le tableau des conseillers municipaux,

Considérant la nécessité de procéder à la désignation d'un référent sécurité routière,

Considérant que Monsieur Olivier SEIFFERT se porte candidat ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

✓ **DESIGNE** Monsieur Olivier SEIFFERT, comme référent sécurité routière

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire,
Agnès RICHARD



Certifiée exécutoire le 11/05/2026

Transmise en Sous-Préfecture le 11/05/2026

Affichée le 11/05/2026